

Assemblée des délégués des 5 et 6 novembre 2018 à Berne

Fondation suisse de la Réformation : élection de cinq membres du Conseil de fondation pour le mandat 2019 – 2022

Proposition

L'Assemblée des délégués élit – conformément à l'article 6 des statuts de la Fondation suisse de la Réformation – les personnes suivantes membres du Conseil de fondation pour le mandat 2019 – 2022 :

Regine Becker Pierre-Philippe Blaser Emidio Campi Brigitta Josef Rahn Peter J. Winzeler Actuellement, les neuf personnes suivantes font partie du Conseil de fondation de la Fondation suisse de la Réformation, dont cinq sont désignés par l'Assemblée de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse FEPS et quatre par l'Assemblée des délégués de la Solidarité protestante suisse SPS :

Présidence	Daniel de Roche	Election par la SPS pour le mandat 2015 – 2018
Membres	Florian Bille Emidio Campi Franz Christ Hans Deflorin Brigitta Josef Rahn Niklaus Peter Peter A. Schneider Eva Tobler Gasser	Election par la FEPS pour le mandat 2015 – 2018 Election par la FEPS pour le mandat 2015 – 2018 Election par la SPS pour le mandat 2015 – 2018 Election par la SPS pour le mandat 2015 – 2018 Election par la FEPS pour le mandat 2015 – 2018 Election par la FEPS pour le mandat 2015 – 2018 Election par la SPS pour le mandat 2015 – 2018 Election par la FEPS pour le mandat 2015 – 2018

L'élection par SPS des membres du conseil de fondation a déjà été confirmée le 28 mai 2018.

Après la démission de Florian Bille, Niklaus Peter et Eva Tobler Gasser fin de l'année 2018, le Conseil de la FEPS propose à l'Assemblée des délégués d'élire en tant que membres du Conseil de fondation de la Fondation suisse de la Réformation pour le mandat 2019 – 2022 :

Membres	Regine Becker	nouvelle
	Pierre-Philippe Blaser	nouveau
	Emidio Campi	actuel
	Brigitta Josef Rahn	actuelle
	Peter J. Winzeler	nouveau